



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179932

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

12/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2020b00534

Siret : 851 558 650 00020

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4 720558

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD AIBX00001397

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD AIBX00001397

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ECO EVOLUTION

105 RUE ANTOINE BECQUEREL
54230 NEUVES-MAISONS

Téléphone : 06 68 88 11 67

Portable : 0668881167

Site Internet :

E-mail : ecoevol54@gmail.com

Responsabilité légale :

HOURFANE KHALID PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	15/10/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	30/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/06/2022
o Ventilation mécanique	20/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.